

## Bien-être subjectif et conditions de vie locales

Madeline Péron<sup>(1)</sup>

L'idée de mesurer directement la satisfaction dans la vie ressentie par les gens – ou encore leur bonheur – a fait son chemin dans les esprits depuis que ces mesures ont été introduites dans le champ de l'économie et des sciences sociales, il y a une trentaine d'années. Il s'agit de mesures subjectives de la satisfaction dans la vie déclarée par les individus eux-mêmes, souvent à l'aide d'échelles graduées (de 0 à 10 par exemple). De telles questions ont été progressivement incluses dans les grandes enquêtes nationales et internationales<sup>(2)</sup> depuis les années 1980. Ces mesures se sont également imposées progressivement dans le débat public en tant que compléments ou alternatives aux mesures de croissance telles que le PIB. La politique publique elle-même commence à recourir à ce type d'indicateurs pour mesurer le progrès social et évaluer les politiques publiques. En ce sens, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la « mesure de la performance économique et du progrès social » met en lumière la multi-dimensionnalité du bien-être, et propose de donner une place plus importante aux indicateurs de bien-être subjectif. Le Royaume-Uni joue un rôle pionnier dans ces pratiques, comme l'illustrent les recommandations du *Livre vert de l'évaluation des politiques publiques* édité par le Trésor britannique (HM Treasury, 2011). À la question « le bonheur fait-il une politique ? », la réponse du Bouthan est emblématique : la notion de « Bonheur national brut » est introduite en 1972, comme alternative aux mesures de croissance économique.

### 1. Comment interagissent l'environnement local et le bien-être ?

Pour mieux comprendre la façon dont les pouvoirs publics peuvent contribuer au bien-être, ces mesures ont rapidement été mises au service de l'évaluation des biens publics et des externalités, phénomène dont on ne peut mesurer la valeur directement par leur prix. En effet, l'environnement local constitue une

---

Ce Focus est un complément à la Note du CAE n° 55. Il reflète les réflexions méthodologiques menées avec les auteurs, cf. Algan, Malgouyres et Senik (2020).

(1) Chargée d'études au Conseil d'analyse économique.

(2) En France, l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (Dispositif SRCV) menée par l'INSEE intègre depuis 2010 des mesures du bien-être subjectif, harmonisées à l'échelle européenne au travers du système communautaire EU-SILC. À l'échelle mondiale, l'Enquête Gallup World Poll menée chaque année sert de base à la publication du World Happiness Report, qui propose un état des lieux du bien-être dans 156 pays du monde et met en valeur les dernières avancées de la recherche dans ce domaine. On peut également citer l'Enquête sociale européenne (European Social Survey) qui a lieu tous les deux ans et le World Values Survey.

dimension importante de la qualité de vie : c'est ainsi que l'impact de différents phénomènes locaux sur le bien-être a pu être mesuré. Les champs d'étude sont larges et variés : le bruit à proximité des aéroports (Van Praag et Baarsma, 2005), la qualité de l'air (Luechinger 2009 et Levinson, 2012), les inondations (Luechinger et Raschky, 2009), la présence d'éoliennes (Krekel et Zerrahn, 2017), les accidents nucléaires (Danzer et Danzer, 2016), les effets de voisinage (Ludwig *et al.* 2012), l'accueil des jeux olympiques (Dolan *et al.* 2019) et même les effets de la transparence des revenus (Perez-Truglia, 2019). Loin d'être uniquement un phénomène d'ordre psychologique, le bien-être subjectif est intrinsèquement lié aux conditions d'existence, qu'elles soient personnelles ou collectives. Ainsi, même si l'on considère le bien-être comme individuel et subjectif, il apparaît que d'autres déterminants, locaux, sont à prendre en compte. C'est dans cet esprit qu'ont été menées les analyses présentées dans ce focus.

Les mouvements collectifs observés au début du mouvement des Gilets jaunes ainsi que la montée de l'abstention peuvent être interprétés comme des expressions de mal-être collectifs. Comme décrit dans Algan, Malgouyres et Senik (2020) *op. cit.* et Davoine, Fize et Malgouyres (2020), ces mouvements ont un lien étroit avec les évolutions récentes de certains territoires. Nous avons voulu ici faire le lien entre le bien-être individuel subjectif auto-déclaré et ces phénomènes collectifs, à l'échelle communale. En d'autres termes, nous avons voulu voir si, toutes choses égales par ailleurs au niveau individuel, des environnements locaux différents étaient liés à des niveaux de mal-être subjectifs différents.

Sont donc présentées ici deux analyses : la première cherche à établir si les caractéristiques de la commune de résidence interagissent avec le bien-être subjectif, au-delà des déterminants individuels : la seconde vise à reproduire l'analyse menée au niveau de la commune (au cœur de Algan, Malgouyres et Senik, 2020, *op. cit.* et détaillée dans Davoine, Fize et Malgouyres, 2020, *op. cit.*), afin de repérer les variations locales statistiquement liées aux niveaux de bien-être individuel déclarés. Nous réalisons également la même analyse à l'échelle non plus de la commune mais du bassin de vie<sup>(3)</sup>. Les résultats présentés dans ce Focus ne présentent pas de liens causaux mais des régularités statistiques qui contribuent à l'analyse du bien-être dans les territoires. À ce titre, trois constats se dessinent :

- la qualité de l'environnement local et le bien-être subjectif individuel vont de pair : par exemple, à caractéristiques personnelles égales, vivre dans une commune où le chômage est élevé est associé à une moindre satisfaction dans la vie, et à un niveau plus élevé d'anxiété ;
- le niveau de bien-être auto-déclaré semble sensible aux variations de l'environnement local : les variations du niveau de vie médian de la commune par exemple, quel que soit son niveau, sont statistiquement liées à l'anxiété auto-déclarée ;
- la perte de certains équipements de proximité, phénomène mise en lumière par Algan, Malgouyres et Senik (2020) *op. cit.* comme corrélat important des mobilisations Gilets jaunes et d'une augmentation de l'abstention, est également liée à davantage de mal-être. C'est particulièrement le cas pour certains équipements relatifs à la santé et à l'éducation.

## 2. Les données

De nombreuses enquêtes menées auprès d'individus contiennent des questions relatives au bien-être subjectif, et elles sont de mieux en mieux intégrées aux questionnaires d'enquêtes. Toutefois, il est rare d'obtenir un maillage géographique suffisamment fin qui permet de connaître avec précision la commune dans laquelle réside l'enquêté, et donc l'environnement local dans lequel il évolue. C'est ce que permet l'Enquête électorale française (EnEF), menée par le CEVIPOF à Sciences Po<sup>(4)</sup> entre 2015 et 2017. C'est une base de données longitudinale, avec plus de 24 000 répondants en France, comprenant une grande variété

---

(3) Le bassin de vie est défini par l'Insee comme « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants ».

(4) Enquête menée en partenariat avec *Le Monde* et IPSOS. Disponible sur [www.enef.fr](http://www.enef.fr)

de questions sur des indicateurs objectifs (statut d'emploi, profession et catégorie socioprofessionnelle, âge, revenu...) et des questions sur le bien-être subjectif (satisfaction dans la vie, impression d'être anxieux...). Il est également demandé aux enquêtés de renseigner leur commune de résidence, ce qui permet le recoupement de cette base de données avec d'autres bases établies au niveau communal toutes deux produites par l'INSEE et utilisées dans cette analyse, telles que la base de données issue du recensement et la base permanente des équipements, ou encore le nombre d'associations enregistrées dans la commune, des indicateurs sur le marché de l'immobilier local et des indicateurs fiscaux à l'échelle des communes, également mobilisés ici.

Il est à noter qu'aucune enquête qui poserait la question directe de savoir si l'enquêté se définit comme « Gilet jaune » ou participe ou a participé au mouvement de façon directe n'est ici mobilisée, parce qu'aucune ne contient les informations essentielles à l'analyse<sup>(5)</sup>.

Deux variables individuelles sont centrales dans l'analyse :

- la satisfaction dans la vie : c'est une variable régulièrement utilisée dans la littérature de l'économie du bien-être. Elle est constituée à partir de la question : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez ? » (notes de 0 à 10) et est associée à la dimension évaluative du bien-être ;
- l'anxiété : elle est mesurée au niveau individuel par la réponse à la question : « Diriez-vous que les traits de caractère suivants vous correspondent : Anxieux, facilement troublé (note de 1 « Pas du tout d'accord » à 7 « Totalelement d'accord ») ». Difficile à interpréter, cette question semble porter davantage sur le sentiment d'être souvent anxieux, d'être régulièrement dans un état émotionnel, psychique qui est lié à l'anxiété, même si le terme « trait de caractère » pourrait amener à ce que l'individu se définisse comme quelqu'un qui est affecté par des troubles de l'anxiété, ou, autrement dit, dont une des caractéristiques est d'être anxieux tout le temps. Nous retenons l'interprétation selon laquelle il s'agit de la prédominance du sentiment d'être souvent anxieux, et interprété comme un symptôme de mal-être. Cette variable offre une analyse complémentaire de celle de l'approche évaluative par la satisfaction dans la vie.

Les variables de bien-être subjectif sont significativement corrélées<sup>(6)</sup>. Cette relation est toutefois relativement faible et incite à penser que nous mesurons des aspects différents du bien-être à l'aide de ces deux approches. Le Focus n° 39 détaille les multiples sources de données mobilisées dans l'étude afin de caractériser l'environnement socio-économique des communes.

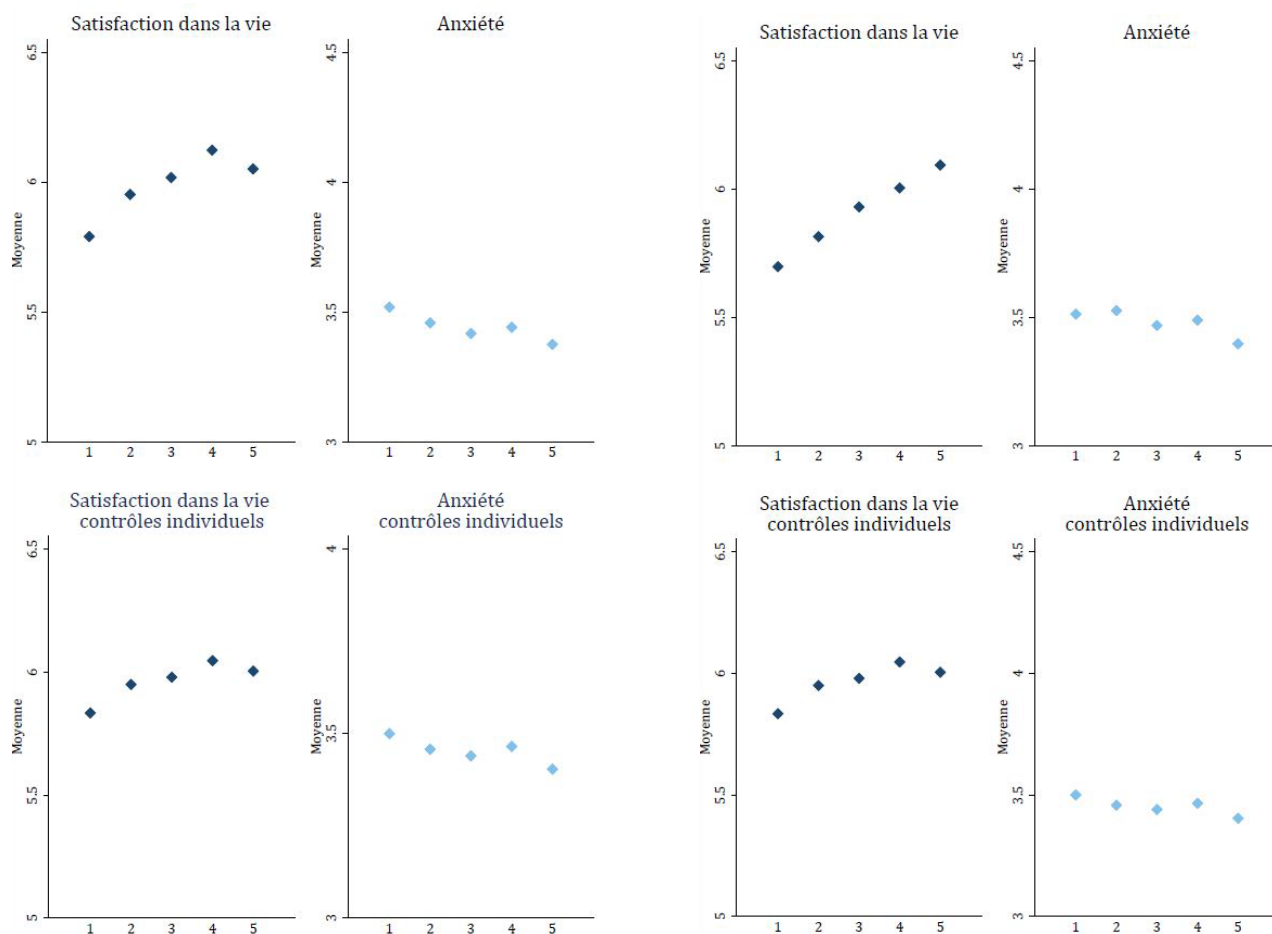
Les graphiques suivants présentent des statistiques descriptives. Elles représentent la moyenne de la satisfaction dans la vie subjective déclarée par les répondants selon le revenu médian et le taux d'emploi de leur commune de résidence divisés en quintiles). On y observe une relation croissante entre la satisfaction dans la vie et le niveau du revenu médian de la commune même lorsqu'on contrôle pour les caractéristiques individuelles. L'anxiété semble plus faible là où le revenu médian est le plus élevé. Concernant le taux d'emploi, il semble y avoir une relation croissante avec la satisfaction dans la vie, et décroissante avec l'anxiété. Si les caractéristiques individuelles, y compris le statut d'emploi, semblent modérer ces relations, il apparaît que les conditions économiques de la commune jouent un rôle certain dans le bien-être des individus.

---

(5) Algan, Beasley, Cohen, Foucault et Péron (2019) proposent, entre autres, une analyse des soutiens des Gilets jaunes par le prisme de l'économie du bien-être.

(6) La corrélation de range (corrélation de Spearman) indique que l'anxiété est corrélée à hauteur de  $-0,15$  avec la satisfaction dans la vie.

## Graphiques. Satisfaction dans la vie et anxiété selon le taux d'emploi de la commune de résidence (en quintiles)



**Lecture :** La satisfaction dans la vie moyenne déclarée par les individus de notre échantillon est de 5,8 sur une échelle de 0 à 10 dans les communes appartenant au premier quintile de revenu médian.

**Note :** Le revenu médian et le taux d'emploi des communes sont classés par quintiles croissants. Les contrôles individuels comprennent le statut d'emploi, la catégorie socio-professionnelle, l'âge et le sexe des individus.

**Sources :** Enquête électorale française, CEVIPOF ; Données communales du recensement, INSEE.

### 3. Bien-être, caractéristiques individuelles et environnement local : quelles interactions ?

Afin de mieux comprendre le lien entre le mal-être collectif exprimé par le mouvement des Gilets jaunes et le mal-être individuel subjectif, nous avons cherché à savoir à quel point certaines caractéristiques locales pouvaient avoir une influence sur le bien-être individuel, au-delà des déterminants individuels « classiques ». En d'autres termes, si être au chômage est un facteur de mal-être, est-ce que vivre dans une ville où il y a un fort taux de chômage est aussi un facteur potentiel de mal-être ?

Nous avons donc réalisé une étude économétrique consistant à comparer les coefficients et leur significativité pour des variables disponibles à la fois à l'échelle individuelle et à l'échelle de la commune. Les variables considérées sont les suivantes :

- emploi : situation d'emploi de l'individu (chômage ou en emploi) et taux d'emploi de la commune de résidence ;
- revenu : niveau de vie individuel et niveau de vie médian de la commune (exprimés en logarithmes) ;

- âge : avoir plus de 64 ans et proportion de personnes de plus de 64 ans dans la commune ;
- profession et catégories socioprofessionnelles : être cadre, ouvrier et employé, et la proportion de cadres, d'ouvriers et d'employés parmi les résidents de la commune.

Les résultats de ces régressions sont présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1. Bien-être subjectif, caractéristiques individuelles et caractéristiques sociodémographiques de la commune de résidence**

Variation	Satisfaction dans la vie	Anxiété
<b>Variables Individuelles</b>		
• En emploi	0,202 <sup>(***)</sup> (0,0368)	- 0,0188 (0,0299)
• Revenu	0,744 <sup>(***)</sup> (0,0304)	- 0,114 <sup>(***)</sup> (0,0238)
• Femme	0,0341 (0,0299)	0,350 <sup>(***)</sup> (0,0253)
• Plus de 64 ans	0,205 <sup>(***)</sup> (0,0466)	- 0,207 <sup>(***)</sup> (0,0400)
• Cadre	0,00966 (0,0380)	- 0,0181 (0,0354)
• Ouvrier	- 0,355 <sup>(***)</sup> (0,0555)	- 0,0113 (0,0485)
• Employé	- 0,304 <sup>(***)</sup> (0,0351)	0,0623 <sup>(**)</sup> (0,0300)
<b>Variables communales</b>		
• Taux d'emploi	2,139 <sup>(***)</sup> (0,561)	- 0,121 (0,476)
• Revenu médian	- 0,0783 (0,186)	- 0,262 <sup>(*)</sup> (0,158)
• Part de femmes	0,189 (1,012)	- 0,0347 (0,854)
• Part de 64 ans et plus	- 0,293 (0,563)	0,252 (0,471)
• Part de cadres	0,188 (0,652)	1,268 <sup>(**)</sup> (0,543)
• Part d'ouvriers	- 0,417 (0,516)	0,990 <sup>(**)</sup> (0,426)
• Part d'employés	0,272 (0,636)	0,304 (0,521)
Constante	- 0,655 (1,552)	6,518 <sup>(***)</sup> (1,312)
Nombre d'observations	19 113	18 634
R <sup>2</sup>	0,063	0,019
Clusters commune	OUI	OUI
Effets fixes Taille d'unité urbaine	OUI	OUI

Notes : Seuils de significativité : (\*\*\*) p < 0,01 ; (\*\*) p < 0,05 ; (\*) p < 0,1. Erreurs standards robustes entre parenthèses.

Le revenu individuel est calculé par unité de consommation selon la formule de l'INSEE, puis transformé par logarithme. Le revenu médian de la commune est également exprimé en logarithme. La variable « en emploi » prend la valeur 1 si la personne occupe un emploi au moment de l'enquête, et zéro autrement (situation de chômage, retraite, en cours de formation, étudiant...).

Sources : Enquête électorale française, CEVIPOF ; Recensement, données communales, INSEE.

Plusieurs remarques peuvent être faites quant à ces résultats :

- la satisfaction dans la vie :
  - on retrouve en partie les principaux résultats de la recherche en économie du bien-être. Le statut d'emploi, le revenu individuel, et l'âge sont des déterminants classiques du niveau de

satisfaction dans la vie auto-déclaré. Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) ouvrier et employé sont également associées à une moindre satisfaction dans la vie ;

- à un niveau agrégé, seul le taux d'emploi, pouvant être interprété comme la bonne santé économique de la commune, est significativement corrélé à la satisfaction dans la vie ;
- l'anxiété :
  - si les déterminants socio-économiques usuels de l'anxiété sont moins connus que ceux de la satisfaction dans la vie, il est intéressant de constater une imbrication plus forte entre les variables individuelles et les variables communales. Si, au niveau individuel, l'âge, le revenu et le genre de l'individu semblent importants pour expliquer l'anxiété déclarée, la composition sociale de la commune (part des cadres et des ouvriers) semble également jouer un rôle, alors même qu'elles n'apparaissent pas significativement au niveau individuel (hormis pour la catégorie « employé »). Ce résultat mériterait une analyse plus approfondie : la composition sociale d'une commune peut être le reflet du dynamisme d'un territoire, être liée à différents héritages sociaux et politiques, à la façon dont les villes sont organisées et structurées en termes d'urbanisme, autant de caractéristiques qui sont susceptibles d'être liées au bien-être déclaré des individus ;
  - on peut noter aussi un effet négatif du revenu médian de la commune de résidence sur l'anxiété : plus le niveau de vie médian de la commune de résidence est élevé, moins on est susceptible de déclarer un haut niveau d'anxiété, quel que soit le revenu individuel. Il apparaît qu'en termes de bien-être, l'anxiété déclarée par les individus est encore plus sensible aux conditions locales que la satisfaction dans la vie.

Si le bien-être subjectif est grandement lié aux caractéristiques individuelles, on observe que certains aspects de l'environnement local immédiat (la santé économique de la commune, sa composition sociale) affectent également les individus, au-delà de leur situation individuelle. Si on ne peut exclure des biais d'auto-sélection ou de simultanéité, ces résultats encouragent à ne pas négliger cet aspect et à caractériser ces relations.

## 4. Niveau de bien-être et évolutions des conditions de vie locales

Pour comprendre comment s'articulent le mal-être individuel et les symptômes collectifs d'insatisfaction étudiés dans Algan, Malgouyres et Senik (2020) *op. cit.* et Davoine, Fize et Malgouyres (2020) *op. cit.* (mobilisation des Gilets jaunes dans la commune et variation du taux d'abstention), nous avons reproduit une analyse similaire au niveau individuel. Il s'agit donc ici de savoir si les variations observées entre 2012 et 2017 dans les cinq domaines hypothétiquement liés à l'insatisfaction (l'emploi, les équipements, la fiscalité, le lien social et l'immobilier) sont également liées au bien-être individuel. Il est à noter qu'un ensemble de variables individuelles contrôle pour les caractéristiques socio-économiques des individus (statut d'emploi, âge, sexe, niveau de vie, catégorie socioprofessionnelle). Concernant les équipements « disparus » qui ne concernent qu'une part très faible de notre échantillon (moins de 0,001 %), ils sont retirés de l'analyse pour éviter d'avoir des résultats trop biaisés<sup>(7)</sup>.

---

(7) Sont retirés de l'analyse individuelle : la perte des équipements pharmacie, collège et théâtre. Ils sont présents dans l'analyse communale, qui contient quasiment toutes les communes de France métropolitaine, ce qui n'est pas le cas de l'analyse au niveau individuel.

## Tableau 2. Statistiques descriptives concernant les équipements

Perte	Moyenne	Écart type
Banque	0,00771	0,0875
Boucherie	0,0200	0,140
Boulangerie	0,00901	0,0945
Bureau de poste	0,0185	0,135
Gare	0,00691	0,0828
Cabinet infirmier	0,00610	0,0779
Librairie	0,0288	0,167
Maternité	0,00998	0,0994
Pharmacie	0,000889	0,0298
Relais de poste	0,0111	0,105
Gynécologue	0,0250	0,156
Urgences	0,00719	0,0845
Épicerie	0,0313	0,174
Supérette	0,0387	0,193
Supermarché	0,00828	0,0906
Lycée	0,00382	0,0617
Collège	0,000844	0,0290
École élémentaire	0,00470	0,0684
École maternelle	0,0224	0,148
Cinéma	0,0117	0,108
Théâtre	0,000241	0,0155

*Lecture* : La perte de l'équipement Boucherie concerne 2 % de notre échantillon.

*Notes* : La variable prend la valeur 1 si l'équipement était présent en 2012 dans la commune mais plus en 2017. Elle est égale à zéro s'il n'y avait pas l'équipement dans la commune ni en 2012, ni en 2017, ou si la commune était équipée en 2012 et en 2017.

*Source* : Base permanente des équipements, 2012 et 2017, INSEE.

Les deux tableaux suivants montrent les résultats d'une seule et même régression. Les équipements sont présentés séparément, pour faciliter la lecture.

## Tableau 3. Bien-être subjectif et évolutions de la commune de résidence entre 2012 et 2017

Variation	Satisfaction dans la vie	Anxiété
Emploi, revenu, démographie		
• Taux d'emploi	1,542 <sup>(*)</sup> (0,852)	- 1,118 (0,718)
• Part de non-salariés	- 0,885 (3,645)	- 2,911 (2,942)
• Part des + 64 ans	0,611 (0,538)	0,182 (0,456)
• Niveau de vie médian	0,563 <sup>(*)</sup> (0,337)	0,103 (0,280)
Fiscalité locale		
• Charges de personnel	0,0212 (0,0504)	- 0,0273 (0,0582)
• Charges externes	0,0560 (0,0781)	- 0,0862 (0,0673)
• Montant des impôts locaux	0,118 <sup>(**)</sup> (0,0591)	0,0608 (0,0495)
Immobilier		
• Nombre de transactions immobilières	- 0,0282 (0,0210)	0,0151 (0,0175)
Liens sociaux		
• Nombre d'associations/habitant	4,361 (4,196)	2,846 (3,426)
Constante	0,557 <sup>(***)</sup> (0,247)	3,857 <sup>(****)</sup> (0,188)
Nombre d'observations	18 881	18 400
R <sup>2</sup>	0,063	0,020
Clusters commune	OUI	OUI
Effets fixes Taille d'unité urbaine	OUI	OUI
Contrôles individuels	OUI	OUI

*Notes* : Seuils de significativité : (\*\*\*) p < 0,01 ; (\*\*) p < 0,05 ; (\*) p < 0,1. Erreurs standards robustes entre parenthèses.

*Sources* : Enquête électorale française, CEVIPOF. INSEE, ministère de l'Économie et des Finances, DVF, RNA.



**Tableau 4. Bien-être subjectif et pertes d'équipement au sein de la commune entre 2012 et 2017**

Pertes d'équipement	Satisfaction	Anxiété
Commerces		
• Banque	- 0,0979 (0,149)	0,142 (0,143)
• Librairie	0,103 (0,0771)	- 0,00828 (0,0704)
• Boucherie	- 0,0234 (0,0975)	0,0552 (0,0852)
• Boulangerie	0,0246 (0,154)	0,132 (0,133)
• Épicerie	0,0333 (0,0861)	0,0884 (0,0684)
• Supérette	0,0703 (0,0807)	- 0,0180 (0,0640)
• Supermarché	- 0,149 (0,166)	0,114 (0,138)
Poste et transports		
• Bureau de poste	0,157 (0,0987)	0,0176 (0,0901)
• Relais de poste	0,122 (0,107)	- 0,179 <sup>(*)</sup> (0,100)
• Gare	0,227 (0,146)	0,123 (0,113)
Santé		
• Cabinet infirmier	0,0760 (0,168)	0,373 <sup>(***)</sup> (0,159)
• Maternité	- 0,194 (0,135)	0,128 (0,106)
• Urgences	- 0,147 (0,189)	0,0157 (0,122)
• Gynécologue	- 0,0420 (0,0936)	0,00881 (0,0770)
Éducation et culture		
• Lycée	0,275 (0,191)	0,314 <sup>(**)</sup> (0,157)
• École élémentaire	0,276 (0,183)	0,0708 (0,170)
• École maternelle	0,0161 (0,0964)	- 0,0331 (0,0801)
• Cinéma	0,172 (0,127)	0,0533 (0,105)
Constante	0,557 <sup>(***)</sup> (0,247)	3,857 <sup>(****)</sup> (0,188)
Nombre d'observations	18 881	18 400
R <sup>2</sup>	0,063	0,020
Clusters commune	OUI	OUI
Effets fixes Taille d'unité urbaine	OUI	OUI
Contrôles individuels	OUI	OUI

Notes : Seuils de significativité : (\*\*\*) p < 0,01 ; (\*\*) p < 0,05 ; (\*) p < 0,1. Erreurs standards robustes entre parenthèses

SOURCE : Enquête électorale française, CEVIPOF ; Base permanente des équipements, INSEE.

On observe que le niveau satisfaction dans la vie déclaré est peu lié aux évolutions récentes de la commune de résidence. Il est à noter cependant le rôle encore prégnant de la question de l'emploi : une augmentation du taux d'emploi de la commune est positivement associée à un plus haut niveau de satisfaction dans la vie, quelle que soit la situation d'emploi de la personne. Le résultat concernant la variation du montant collecté des impôts locaux peut paraître contre-intuitif (plus d'impôt serait lié à davantage de bien-être), mais il est probable que cette augmentation du montant soit liée à l'augmentation du montant récolté par la commune dans le cadre de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) ou des taxes locales sur les ménages dont la situation se serait améliorée, ce qui serait alors signe d'une bonne santé économique pour les communes considérées ici. Cette intuition est soutenue par le fait que les variations, entre 2012 et 2017, des taux de CFE et de la taxe d'habitation ne sont pas statistiquement liées à nos mesures du bien-être (voir tableau 5).

En revanche, concernant le niveau d'anxiété déclaré, une tendance semble émerger. La première, en ligne avec nos premières observations, est que l'augmentation, entre 2012 et 2017, du taux d'emploi est associée à une réduction de l'anxiété. En outre, du point de vue des équipements, quelques pistes sont à



considérer : la perte d'équipements de santé de proximité (ici, l'infirmier) et d'éducation (lycée) est associée à une anxiété plus prononcée. La disparition d'un relais postal est faiblement, mais négativement associé à davantage d'anxiété. Sans qu'une interprétation précise puisse en être faite, la disparition des équipements de La Poste ne semble pas avoir de lien particulier avec les niveaux de bien-être.

**Tableau 5. Bien-être et fiscalité locale**

Variation	Satisfaction	Anxiété
Emploi, revenu, démographie		
• Taux d'emploi	1,685 <sup>(*)</sup> (0,864)	- 1,142 (0,729)
• Part de non-salariés	- 0,711 (3,694)	- 3,332 (2,977)
• Part des + 64 ans	0,519 (0,543)	0,107 (0,463)
• Niveau de vie médian	0,554 (0,348)	0,138 (0,279)
Fiscalité locale		
• Charges de personnel	0,00357 (0,0447)	- 0,0120 (0,0508)
• Charges externes	0,0374 (0,0642)	- 0,0806 (0,0600)
• Taux de taxe d'habitation	0,178 (0,252)	0,268 (0,239)
• Taux de cotisation foncière des entreprises	0,0689 (0,0554)	0,0288 (0,0375)
Immobilier		
• Nombre de transactions immobilières	- 0,0357 <sup>(*)</sup> (0,0214)	0,0178 (0,0177)
Liens sociaux		
• Nombre d'associations/habitant	3,058 (4,115)	3,318 (3,320)
Constante	0,591 <sup>(***)</sup> (0,252)	3,896 <sup>(***)</sup> (0,188)
Nombre d'observations	18 597	18 128
R <sup>2</sup>	0,062	0,021
Clusters commune	OUI	OUI
Effets fixes Taille d'unité urbaine	OUI	OUI
Contrôles individuels	OUI	OUI

Notes : Seuils de significativité : (\*\*\*) p < 0,01 ; (\*\*) p < 0,05 ; (\*) p < 0,1. Erreurs standards robustes entre parenthèses.

Sources : Enquête électorale française, CEVIPOF. INSEE, ministère de l'Économie et des Finances, DVF, RNA.

## 5. Le niveau Bassin de vie

Pour comprendre la façon dont l'environnement local et le bien-être individuel interagissent, d'autres échelles géographiques peuvent être mobilisées. Le découpage du territoire en bassins de vie permet, selon l'INSEE, d'avoir « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants »<sup>(8)</sup>, l'accès étant défini par le trajet en voiture. Étant donné que nous nous intéressons en partie à la disparition de certains équipements « les plus courants », nous raisonnons ici en conservant les délimitations des bassins de vie telles que définies en 2012. Un bassin de vie concentre donc, dans la majorité des cas, plusieurs communes. Nous reproduisons l'analyse statistique décrite précédemment, en considérant non pas que l'équipement a disparu du bassin de vie, mais qu'au moins l'une des communes appartenant au bassin de vie a perdu cet équipement. Ce choix est motivé par deux raisons. La première est d'ordre statistique : le bassin de vie est assez large, et il est très rare qu'un équipement disparaisse complètement d'un bassin de vie, ce qui donne donc peu d'observations pour lesquelles cet événement a eu lieu, rendant les comparaisons entre observations encore plus délicates. D'autre part, cela permet de capturer le fait que, si le bassin de vie en lui-même n'a pas perdu l'équipement, il existe en son sein des communes qui l'ont perdu et cela est susceptible d'avoir des effets sur les habitants d'autres communes du bassin de vie. Les résultats sont présentés dans le tableau 6.

(8) [www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060](http://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2060)

**Tableau 6. Bien-être subjectif, caractéristiques individuelles et caractéristiques sociodémographiques du bassin de vie de résidence**

Variation	Satisfaction	Anxiété
<b>Variables individuelles</b>		
• En emploi	0,202(***) (0,0418)	- 0,0176 (0,0285)
• Revenu	0,749 <sup>(-)</sup> (0,0301)	- 0,116 <sup>(-)</sup> (0,0214)
• Femme	0,0319 (0,0326)	0,352 <sup>(-)</sup> (0,0262)
• 64 ans et plus	0,209 <sup>(-)</sup> (0,0435)	- 0,207 <sup>(-)</sup> (0,0358)
• Cadre	0,00876 (0,0449)	- 0,0208 (0,0340)
• Ouvrier	- 0,359 <sup>(-)</sup> (0,0514)	- 0,0104 (0,0493)
• Employé	- 0,302 <sup>(-)</sup> (0,0340)	0,0603 <sup>(-)</sup> (0,0305)
<b>Variables bassin de vie</b>		
• Taux d'emploi	0,667 (0,841)	0,888 (0,705)
• Niveau de vie médian	0,534* (0,313)	- 0,564 <sup>(-)</sup> (0,316)
• Part de femmes	- 4,932 <sup>(-)</sup> (2,533)	1,061 (2,170)
• Part de 64 ans et plus	- 3,852 <sup>(-)</sup> (1,468)	0,246 (1,233)
• Part de cadres	- 0,885 (1,788)	0,697 (1,596)
• Part d'ouvriers	- 1,839* (1,079)	0,332 (0,955)
• Part d'employés	- 3,203 <sup>(-)</sup> (1,598)	- 0,191 (1,289)
Constant	- 1,848 (2,554)	8,454 <sup>(****)</sup> (2,691)
Nombre d'observations	19 164	18 688
R <sup>2</sup>	0,062	0,018
Clusters Bassin de vie	OUI	OUI

Notes : Seuils de significativité : (\*\*\*) p < 0,01 ; (\*\*) p < 0,05 ; (\*) p < 0,1. Erreurs standards robustes entre parenthèses.

Sources : Enquête électorale française, CEVIPOF ; Recensement, données communales, INSEE.

**Tableau 7. Bien-être subjectif et évolutions locales au niveau du bassin de vie**

Variation	Satisfaction	Anxiété
<b>Emploi, revenu, démographie</b>		
• Taux d'emploi	2,721 (2,151)	1,337 (1,725)
• Part de non-salariés	3,715 (10,84)	- 16,91 <sup>(-)</sup> (8,706)
• Part des + 64 ans	- 1,301 (1,801)	1,599 (1,368)
• Niveau de vie médian	1,218 (0,994)	0,319 (0,953)
<b>Fiscalité locale</b>		
• Charges de personnel	0,0484 (0,0815)	- 0,0113 (0,0856)
• Charges externes	0,0985 (0,0895)	- 0,0816 (0,0678)
• Montant des impôts locaux	0,146 (0,108)	- 0,126 (0,0928)
<b>Immobilier</b>		
• Nombre de transactions immobilières	- 0,0532 <sup>(-)</sup> (0,0280)	0,0129 (0,0259)
<b>Liens sociaux</b>		
• Nombre d'associations/habitant	6,163 (5,432)	1,385 (4,304)
Constant	0,206 (0,323)	4,188 <sup>(****)</sup> (0,263)
Nombre d'observations	19,164	18,688
R <sup>2</sup>	0,062	0,020
Clusters Bassin de vie	OUI	OUI
Contrôles individuels	OUI	OUI

Notes : Seuils de significativité : (\*\*\*) p < 0,01 ; (\*\*) p < 0,05 ; (\*) p < 0,1. Erreurs standards robustes entre parenthèses.

Sources : Enquête électorale française, CEVIPOF. INSEE, ministère de l'Économie et des Finances, DVF, RNA.

L'analyse au niveau du bassin de vie donne des résultats sensiblement différents de l'analyse au niveau communal. On remarque en premier lieu que la satisfaction dans la vie est davantage liée à l'environnement local représenté par le bassin de vie qu'à l'environnement de la commune. C'est cohérent avec le fait que, pour les individus, l'accès à un équipement dans la commune importe moins que la proximité à cet équipement, dans une commune voisine peu éloignée par exemple. Dans cette optique, les relations statistiques négatives observées entre le niveau déclaré de satisfaction dans la vie et la disparition de certains équipements concernent en particulier les équipements de santé (infirmier, comme précédemment noté pour l'anxiété, ainsi que la disparition de la maternité), et, à jeu égal en termes de magnitude des coefficients, la disparition dans au moins une commune du commerce de boucherie.

Concernant la mesure d'anxiété, la quasi-totalité des relations observées au niveau communal ne se retrouvent plus au niveau du bassin de vie. Il est possible que l'anxiété soit davantage liée à l'environnement très rapproché (la commune) qu'à l'environnement à plus grande échelle (le bassin de vie). Toutefois, on peut remarquer que la disparition d'un cabinet de gynécologie est liée à davantage d'anxiété : là encore, le domaine médical semble revêtir une importance particulière pour le bien-être des individus.

Pour nos deux mesures, la variation des conditions socio-économiques locales entre 2012 et 2017 est peu conclusive.

**Tableau 8. Bien-être subjectif et pertes d'équipement au sein du bassin de vie entre 2012 et 2017**

Pertes d'équipement	Satisfaction	Anxiété
Commerces		
• Banque	0,0292 (0,0380)	- 0,0149 (0,0345)
• Librairie	0,0390 (0,0390)	- 0,0239 (0,0332)
• Boucherie	- 0,0743 <sup>(*)</sup> (0,0392)	0,0392 (0,0331)
• Boulangerie	- 0,0338 (0,0338)	- 0,0210 (0,0294)
• Épicerie	0,0241 (0,0422)	- 0,0139 (0,0350)
• Supérette	0,0597 (0,0403)	- 0,0374 (0,0349)
• Supermarché	0,0284 (0,0444)	0,0402 (0,0388)
Poste et transports		
• Bureau de poste	0,0175 (0,0367)	0,0389 (0,0296)
• Relais de poste	0,0621 (0,0451)	0,00418 (0,0330)
• Gare	- 0,0390 (0,0455)	0,00474 (0,0432)
Santé		
• Cabinet infirmier	- 0,116 <sup>(***)</sup> (0,0400)	- 0,00533 (0,0335)
• Maternité	- 0,128 <sup>(**)</sup> (0,0636)	- 0,0460 (0,0511)
• Urgences	- 0,0127 (0,0643)	- 0,0556 (0,0634)
• Gynécologue	0,0194 (0,0427)	0,0656 <sup>(*)</sup> (0,0381)
Éducation et culture		
• Lycée	- 0,0588 (0,0449)	- 0,0207 (0,0420)
Perte école élémentaire	- 0,0106 (0,0338)	0,0384 (0,0327)
• École maternelle	- 0,0517 (0,0360)	0,00810 (0,0305)
• Cinéma	- 0,0133 (0,0437)	0,0594 (0,0382)
Constant	0,206 (0,323)	4,188 <sup>(***)</sup> (0,263)
Nombre d'observations	19,164	18,688
R <sup>2</sup>	0,062	0,020
Clusters commune	OUI	OUI
Contrôles individuels	OUI	OUI

Notes : Seuils de significativité : (\*\*\*) p < 0,01 ; (\*\*) p < 0,05 ; (\*) p < 0,1. Erreurs standards robustes entre parenthèses

Sources : Enquête électorale française, CEVIPOF, Sciences Po ; Base permanente des équipements, INSEE.

## 6. Conclusion

La satisfaction dans la vie et l'anxiété déclarées par les individus sont statistiquement liées à certaines composantes de la qualité de vie locale. Non seulement l'environnement influe sur le bien-être des habitants, mais ses changements sont également des sources potentielles de mal-être. En particulier, les analyses statistiques mettent en lumière les effets des évolutions de l'emploi et de la disparition de certains équipements de santé, d'éducation et de commerces alimentaires. Ces résultats encouragent la prise en compte du bien-être subjectif pour penser, mettre en place et évaluer les politiques publiques affectant la qualité de vie.

## Références bibliographiques

Algan Y., E. Beasley, D. Cohen, M. Foucault et M. Péron (2019) : « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Observatoire du Bien-être du CEPREMAP et CEVIPOF, n° 2019-03, 14 février.

Algan Y., C. Malgouyres et C. Senik (2020) : « Territoires, bien-être et politiques publiques », *Note du CAE*, n° 5, janvier.

Danzer A.M. et N. Danzer (2016) : « The Long-Run Consequences of Chernobyl: Evidence on Subjective Well-Being, Mental Health and Welfare », *Journal of Public Economics*, n° 135, pp. 47-60.

Davoine E., É. Fize et C. Malgouyres (2020) : « Les déterminants locaux du mécontentement : analyse statistique au niveau communal », *Focus du CAE*, n° 039-2020, janvier.

Dolan P., G. Kavetsos, C. Krekel, D. Mavridis, R. Metcalfe, C. Senik, et N.R. Ziebarth (2019) : « Quantifying the Intangible Impact of the Olympics Using Subjective Well-Being Data », *Journal of Public Economics*, n° 177.

Helliwell J.F., R. Layard et J.D. Sachs (2019) : *World Happiness Report 2019*, New York, Sustainable Development Solutions Network.

HM Treasury (2011) : *The Green Book. Appraisal and Evaluation in Central Government*, Treasury Guidance, The Stationery Office.

Krekel C., et A. Zerrahn (2017) : « Does the Presence of Wind Turbines Have Negative Externalities for People in their Surroundings? Evidence from Well-Being Data », *Journal of Environmental Economics and Management*, n° 82, pp. 221-238.

Levinson A. (2012) : « Valuing Public Goods Using Happiness Data: The Case of Air Quality », *Journal of Public Economics*, vol. 96, n° 9-10, pp. 869-880.

Ludwig J., G.J. Duncan, L.A. Gennetian, L.F. Katz, R.C. Kessler, J.R. Kling et L. Sanbonmatsu (2012) : « Neighborhood Effects on the Long-Term Well-Being of Low-Income Adults », *Science*, vol. 337, n° 6101, pp. 1505-1510.

Luechinger S. (2009) : « Valuing Air Quality Using the Life Satisfaction Approach », *The Economic Journal*, vol. 119, n° 536, pp. 482-515.

Luechinger S., et P.A. Raschky (2009) : « Valuing Flood Disasters Using the Life Satisfaction Approach », *Journal of Public Economics*, vol. 93, n° 3-4, pp. 620-633.

Perez-Truglia R. (2019). « The Effects of Income Transparency on Well-Being: Evidence from a Natural Experiment », *NBER Working Paper*, n° w25622.

Péron M. (2020) : « Un baromètre de l'évolution des conditions de vie locales liées au bien-être », *Focus du CAE*, n° 041-2020, janvier.

Van Praag B.M., et B.E. Baarsma (2005) : « Using Happiness Surveys to Value Intangibles: The Case of Airport Noise », *The Economic Journal*, vol. 115, n° 500, pp. 224-246.